

De l'importance des opérateurs publics nationaux comme soutien à la création dans toute sa diversité

Retranscription de l'interview vidéo **Béatrice Salmon, directrice, Centre national des arts plastiques, Paris**

Interview réalisée dans le cadre des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2023

Sommaire

De l'importance des opérateurs publics nationaux comme soutien à la création dans toute sa diversité.....	1
Présentation	1
Qu'est-ce que le Centre national des arts plastiques ?	1
Quelles sont les missions du Cnap ?	2
Quelle est l'histoire de la collection du Cnap ?	2
Comment le Cnap accompagne-t-il les artistes-auteurs dans leur carrière ?	3

Présentation

Bonjour, Béatrice Salmon, je suis la directrice du Centre national des arts plastiques.

Qu'est-ce que le Centre national des arts plastiques ?

Alors cela veut dire que nous sommes, pour le ministère de la Culture, l'opérateur chargé du secteur des arts visuels. Ce qui comporte un vaste champ de métiers, de savoir-faire qui vont des traditionnels beaux-arts, peinture, sculpture, œuvre graphique bien évidemment, mais aussi toutes les formes contemporaines, de l'installation à l'œuvre olfactive. Ça peut être aussi, évidemment, tout ce qui relève de l'image, la photographie, l'image en mouvement. C'est également les secteurs du design, ça peut être le design graphique, le design d'objets. Nous avons également compétence sur des problématiques qui relèvent des arts décoratifs et également des métiers d'art.

Le Cnap est-il le seul opérateur du ministère de la Culture dans le champ de l'art contemporain ? Peut-être qu'il est important de préciser que le Cnap a des équivalents pour d'autres secteurs de la création. Il y a, je dirais peut-être, deux grandes catégories. Il y a un très gros établissement bien connu le Centre national du cinéma, le CNC. Il y a également un CNM, un Centre national de la musique, qui sont vraiment très liés à ces industries culturelles. Il y a le CNL, le Centre national du livre. Et puis peut-être plus modestement, le CND, Centre national de la danse et nous-mêmes. Et c'est donc pour le ministère de la Culture, la façon d'organiser la politique du ministère, dans un dialogue qui est structuré parfois différemment en fonction des filières, avec les professionnels.

Quelles sont les missions du Cnap ?

Les missions du Centre national des arts plastiques peuvent être résumées par cette idée force qui est de dire que nous sommes là pour soutenir la création. Ça veut dire que principalement, nous nous adressons aux artistes, au premier chef, mais également à toute la filière professionnelle qui peut accompagner les artistes. C'est ainsi que nous avons des dialogues très étroits avec par exemple les galeristes, avec les éditeurs d'art, avec des curateurs, commissaires d'exposition, occasionnellement aussi avec des restaurateurs, le milieu de la recherche... C'est donc tout un écosystème qui est lié aux arts plastiques, aux arts visuels qui nous intéresse.

Pour mener à bien cette mission générique, le Cnap structure ses actions à travers deux grands volets d'activités. Le premier est relatif à la gestion d'une collection qui nous est confiée, collection de l'État qui en fait, j'y reviendrai à un historique important, qui se place aujourd'hui à la tête d'un patrimoine très conséquent que nous enrichissons très régulièrement. C'est un des éléments du diptyque.

L'autre modalité d'action, c'est toute notre politique du soutien qui se décompose en différentes aides qui, comme j'ai pu le dire précédemment, vont s'adresser non seulement aux artistes au premier chef, mais également aux autres acteurs professionnels qui les accompagnent.

Quelle est l'histoire de la collection du Cnap ?

La collection du Centre national des arts plastiques a une longue histoire puisqu'elle a été fondée en 1791. C'est vraiment un projet très étonnant, très constant de l'État français qui, quels que soient les gouvernements, s'est perpétué pour considérer qu'à travers l'acquisition, avec deux modalités essentielles, l'achat ou la commande, l'État pouvait accompagner la vie professionnelle des artistes. On le sait, à la fin du XVIII^e siècle, quelques

années après, on va installer le Louvre, l'idée de musée public va s'installer et se répandre. Mais cette collection elle se crée, on a un budget qui est dédié à l'acquisition d'artistes. Évidemment, 1791 à 2023, c'est longtemps, c'est un patrimoine très conséquent qui compte aujourd'hui un peu plus de 107 000 œuvres. Ces 107 000 œuvres, personne n'en a vraiment la mesure pour différentes raisons. D'abord parce qu'il n'y a jamais eu un seul endroit, des murs qui lui soient dédiée. Le principe même de cette collection, depuis son origine, c'est d'être en quelque sorte à la disposition du territoire national. On a toujours eu envie que cette collection aille dans des musées, mais aussi dans l'espace public. On a énormément de sculptures, de monuments qui sont sur nos inventaires, qui ont été voulus au gré de l'histoire et des circonstances, souvent à l'initiative de personnalités venant de ces territoires. Cette collection, elle est très mal connue et c'est pour ça que, pour la première fois, on est très heureux d'avoir pu réaliser un livre qui raconte, d'ailleurs en conservant l'ordre chronologique des œuvres, c'est la réalité, la richesse de cette collection qui, d'emblée, il faut le souligner, s'est aussi ouverte à des artistes étrangers. À l'époque, c'est ce que nous disions. C'est une collection qui a aussi su enregistrer, souvent très rapidement, des innovations formelles ou des transformations formelles. On a collectionné la photo dès les années 30, on a eu une collection d'arts décoratifs très vite qui s'est mise en place. Après, par nature, cette collection diffuse a été un peu parfois négligée et donc aujourd'hui, il nous revient, en dialogue avec à la fois des historiens d'art, des conservateurs, etc., de reprendre un peu cette histoire. Mais il faut savoir qu'à peu près dans chaque musée de France où vous allez, il y a des dépôts de ce qu'on a longtemps appelé le Fonds national d'art contemporain, le Fnac, qui est une autre appellation de cette collection.

Comment le Cnap accompagne-t-il les artistes-auteurs dans leur carrière ?

Je l'ai évoqué précédemment, l'achat, l'acquisition encore une fois, donc achat ou commande, n'est pas l'unique modalité, loin de là, pour le Cnap d'être aux côtés d'un artiste. On a donc une sorte de panoplie, de caisse à outils de dispositifs, on en compte 12 d'ailleurs, qui vont être des éléments là-encore d'accompagnement dans l'accomplissement du projet professionnel et artistique. C'est un principe bien connu de bourses. Des bourses aux projets artistiques qui vont s'adresser aux artistes, avec parfois des dispositifs spécifiques, par exemple pour les photographes documentaires, pour des réalisateurs de projets de films et ceux qui les accompagnent, leurs producteurs. Voilà, ce sera aussi donc des dispositifs qui vont s'adresser aux galeries,

qui vont permettre aux galeries cette prise de risque que suppose une première exposition, deuxième exposition avec un nouvel artiste. Comment accompagner la galerie aussi à l'export, ou même en France, sur des foires, sur un one man show, sur une foire lointaine. Tout ça, ce sont des éléments sur lesquels nous travaillons dans le cadre de ces commissions dédiées. Il y a aussi une aide à la publication par la galerie d'un ouvrage qui est aussi un outil souvent important pour un artiste et pour la galerie. Nous avons également des aides dédiées aux éditeurs, alors là on est dans une autre logique de diffusion professionnelle mais qui est aussi importante. Voilà, ce sont des éléments très mobilisateurs, 12 dispositifs ça veut dire plus de 12 commissions, parce que parfois, sur certains dispositifs, nous aurons plusieurs fois des rendez-vous avec là encore, des membres des commissions. Ça veut dire que derrière aussi, nous avons, je ne l'ai pas mentionné, nous avons également un dispositif purement social qui s'adresse à des artistes qui ont eu un accident de la vie et qui, tout d'un coup, se trouvent privés de leur capacité à s'auto-subvenir, et on peut les aider. Ça, c'est aussi un dispositif que nous avons. Pour revenir sur les projets qui ont un caractère artistique, nous avons depuis plusieurs années - 10 ans l'année prochaine pour un dispositif qui s'appelle Suite - eu la volonté d'aller un peu plus loin dans le dialogue avec les artistes autour de ces projets, en proposant à des lieux qui ne sont pas forcément labellisés « Centre d'art d'intérêt national » ou Frac, mais des lieux qui sont souvent nés de la volonté d'artistes d'ailleurs de dire « Voilà, nous avons aidé ces artistes, regardez si l'un d'entre eux, par son projet rencontre ce que vous avez envie de défendre, de promouvoir dans votre espace. À ce moment-là, nous, on va vous accompagner financièrement en favorisant l'exposition ».

On a comme vous l'aurez compris différentes modalités pour être aux côtés des artistes, et encore une fois, de tous les professionnels du secteur. On essaie vraiment avec l'équipe du Cnap de se dire que le travail n'est jamais clos, que l'on a toujours ensemble à penser à des formules à inventer, à revoir, à réécrire. Je pense que c'est la force de notre institution. Il y a 80 collaborateurs qui travaillent au Cnap autour de la collection, autour de ces dispositifs. C'est donc ce que j'appelle une petite et grande maison. On est assez petit pour pouvoir très régulièrement se dire qu'il faut se réinventer toujours et que, sans que ce soit forcément la révolution. Notre conseil d'administration, puisque nous sommes un établissement public avec un conseil d'administration, est présidé par un artiste, Fabrice Hybert, ce qui pour moi est très significatif de la volonté, de l'intention que nous avons avec le ministère de la

Culture, de mettre l'artiste au centre, de nos sujets, chaque jour.
C'est avec eux que les choses doivent continuer à se tisser.